



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 2 mai 2016, les règlements suivant ont été adoptés :

- Règlement 2016-280 modifiant le règlement 2007-137 de délégation de dépenses ;
- Règlement 2016-281 régissant la gestion des matières résiduelles.

Ces règlements entrent en vigueur le 5 mai 2016.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 5 mai 2016

..... **Pierre Rondeau**

secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **5 mai 2016** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **5 mai 2016**

..... *Pierre Rondeau*